

Non au transport de déchets radioactifs liquides sur les chemins publics ~ document d'information ~

le 15 mai 2013

Projet de transport de déchets hautement radioactifs liquides

Énergie Atomique Canada Ltée (ÉACL) projette de transporter par camion 23 000 litres de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River (LCR) en Ontario sur une distance d'environ 2 000 kilomètres vers le Savannah River Site (SRS) du Department of Energy des États-Unis, en Caroline du Sud.

Les expéditions pourraient débuter dès le mois d'août 2013, si approuvées par les organismes de réglementation des deux pays. Mais ces expéditions pourraient être arrêtées si les représentants élus s'opposent au transport de déchets radioactifs liquides sur les chemins publics.

Pendant près de deux décennies, le réacteur NRU (réacteur National de Recherche Universel) de ÉACL a utilisé de l'uranium de qualité militaire pour produire des isotopes médicaux, produisant ainsi les déchets radioactifs liquides en question. Ceux-ci contiennent des produits hautement radioactifs provenant de la fission nucléaire, dont le césium 137, l'iode 129 et le strontium 90. Les déchets hautement radioactifs sont les matériaux les plus dangereusement radioactifs qu'on puisse trouver sur la planète.

De 1986 à 2003, ce liquide hautement radioactif a été entreposé dans un réservoir, le FISST (Fissile Solution Storage Tank), à Chalk River. En 2003, le réservoir étant pratiquement plein, il a été mis hors service. Maintenant, on planifie de transporter par camion à Savannah River le contenu liquide de ce réservoir, alors que depuis 2003 les déchets radioactifs liquides produits à Chalk River sont systématiquement solidifiés et entreposés sur place.

Les enjeux

- Le transport de déchets radioactifs liquides sur des chemins publics n'a jamais été effectué en Amérique du Nord. De plus, les châteaux de transport prévus n'ont jamais été utilisés pour transporter des déchets radioactifs *liquides*.
- Contrairement aux déchets solides, les déchets liquides peuvent facilement se répandre dans l'environnement dans le cas d'un accident. Le nettoyage serait très difficile, autant dire impossible. La contamination radioactive qui en résulterait pourrait persister pendant des siècles.
- Des convois de un ou deux camions, portant chacun un seul château de transport contenant 256 litres de la solution en provenance du FISST, escortés par des gardes armés, feraient le trajet de Chalk River à Savannah une fois par semaine pendant l'été. Le transport de tout le contenu du FISST, soit 40 ou 50 convois, prendrait au moins un an.

- Les camions contenant ces déchets radioactifs liquides utiliseraient les chemins publics, traversant plusieurs communautés au Canada et aux États-Unis et de nombreux cours d'eau, dont le fleuve St-Laurent.
- Le transport d'une cargaison si extrêmement dangereuse comporte des risques sans précédent : le confinement sécuritaire comme tel d'un liquide très corrosif dans les châteaux; le risque d'exposition des travailleurs et des simples passants; le risque d'un accident routier; les risques de vol, de terrorisme et autres mésaventures.
- On justifie le transport de ces déchets en prétendant atteindre des objectifs de non-prolifération d'armes nucléaires en retournant cet uranium de qualité militaire à son lieu d'origine aux États-Unis. Mais cet uranium hautement enrichi pourrait être dénaturé sur place, de façon à ne plus être utilisable pour la fabrication d'armes; il ne représenterait alors plus de risque de prolifération et n'aurait donc pas besoin d'être rapatrié.
- L'intense radioactivité de ces produits de fission génère beaucoup de chaleur. De plus, la simple présence d'uranium de qualité militaire pourrait donner lieu à une réaction en chaîne accidentelle, ce qu'on appelle un accident de criticité. L'ensemble de ces facteurs pourrait éventuellement causer une rupture du contenant, provoquant un déversement des déchets liquides.
- Il n'y a eu aucune audience en environnement ni aucune forme de consultation publique pour examiner les impacts possibles du transport terrestre de ces déchets ou pour étudier d'autres méthodes pour résoudre le problème, comme la solidification et le stockage sur place ou la dénaturation de l'uranium de qualité militaire pour le rendre inutilisable à la production d'armes nucléaires.

Résumé

Le transport de déchets hautement radioactifs sous forme liquide sur les chemins publics est injustifiable. Cela crée un dangereux précédent et pourrait servir à justifier, à l'avenir, le transport de déchets radioactifs liquides à l'échelle mondiale.

Pour la sécurité et la protection du public et au nom de la sécurité internationale, le projet de transport de ces déchets doit être arrêté et un processus doit être mis en place pour permettre des délibérations et des prises de décisions publiques. Le message est clair.

« Non au transport des déchets radioactifs liquides sur les chemins publics »

Pour plus de renseignements, veuillez contacter:

Michel Fugère, Mouvement vert Mauricie, mfugeremvert@sympatico.ca ou

Gordon Edwards, Regroupement pour la surveillance du nucléaire, ccnr@web.ca